

Ondes et santé : l'ONG Priartem demande aux candidats de s'engager pour une réelle protection de la population

2017-03-15 01:01:01

Info-presse du 15 mars 2017

Priartem vient d'adresser un [courrier aux candidats à la présidentielle]([Courrier-adresse-aux-candidats-a.html](#)) en leur proposant douze engagements pour que la société numérique, dont ils parlent tous, ne se traduise pas par une dégradation des conditions de vie et de santé de la population.

Janine Le Calvez, présidente de l'association, alerte les candidats sur le risque que fait peser le développement incontrôlé de toutes les technologies sans fil sur la santé publique. « Les signaux de risque sont là, déclare-t-elle, et ils touchent l'ensemble de la population. Si l'on veut éviter que ces technologies ne soient à l'origine du futur scandale sanitaire, il faut très vite prendre des mesures en faveur d'une réduction des expositions. Les douze engagements que nous proposons aux candidats qui vont dans le sens d'un développement raisonné sont des engagements raisonnables. » ajoute-t-elle

L'ONG insiste tout particulièrement sur la nécessaire protection des enfants en se fondant, notamment sur les récentes recommandations de l'ANSES qui incitent à « dissuader l'usage par les enfants de l'ensemble des dispositifs de communication mobile, par exemple en étendant à ces dispositifs les dispositions réglementaires interdisant la publicité ayant pour but direct de promouvoir la vente, la mise à disposition, l'utilisation ou l'usage d'un téléphone mobile par des enfants de moins de quatorze ans. »

Sophie Pelletier, porte-parole des électrosensibles, au sein de Priartem, rappelle que de nombreuses personnes souffrent déjà de l'exposition aux ondes émises par toutes les applications sans fil (antennes-relais, Wifi, portables ou tablettes des voisins, et maintenant objets connectés, compteurs communicants...). Pour elle, « les candidats doivent être conscients, que ne pas agir, laisser faire au nom du progrès technologique, c'est accepter de transformer un certain nombre de citoyens en parias de la société, contraints à se protéger de tout et de tous. »

Priartem espère que les progrès de la connaissance sur ce dossier ondes et santé et les avancées du dernier quinquennat avec le vote de la loi Abeille inciteront les candidats actuels à aller plus loin et à, enfin, appliquer le principe de précaution dans ce dossier. L'ONG attend avec impatience les réponses.

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026